

Note sur les captures de saumon atlantique en mer au sud de Mimizan

Gilles Morandeau et Nathalie Caill-Milly

Laboratoire Ressources Halieutiques d'Aquitaine, Anglet

Mars 2011

1. Éléments sur la biologie

« Le saumon atlantique (*Salmo Salar*, Linné 1758) est un migrateur amphihaline, car il vit alternativement dans les eaux douces et marines. C'est une espèce potamotocque comme l'aloise, la lamproie marine ou l'esturgeon puisqu'elle remonte les rivières pour se reproduire. Ainsi, de l'Arctique aux façades océaniques du sud de l'Europe et des États-Unis, le saumon colonise des fleuves et rivières aux eaux froides et bien oxygénées » (Davaine & Prouzet, 1994). Localement il est présent dans l'Adour et ses affluents (les Gaves et la Nive), la Nivelle et la Bidassoa.

Le saumon atlantique est, parmi tous les salmonidés, l'espèce qui effectue les plus longs déplacements en mer de plus de 10 000 kilomètres ; des individus nés dans les rivières pyrénéennes ou celles des Asturies pourront accomplir l'aller et le retour jusque sur les zones d'engraissement (Labrador ou Féroë). Ils reviennent en grande majorité, dans la rivière où ils se sont transformés en "smolts".

Dans nos rivières, leur remontée a lieu pratiquement toute l'année. On assiste successivement à la remontée des grands saumons d'hiver (3 à 4 hivers de mer) en début d'année, vers les mois de janvier et de février, puis durant mars, à celle des petits saumons de printemps (2 hivers de mer), suivie au mois de mai par la remontée des saumons d'été et des « castillons » à partir de juin (1 hiver de mer). Sur les courtes rivières on observe également d'importantes arrivées tardives de « castillons », dès que les débits augmentent, à partir de septembre et jusqu'en décembre.

« Pour se diriger dans l'océan, le saumon atlantique dispose d'un système de navigation précis et d'un bon repérage temporel pour rallier en lieu et en heure sa rivière natale et parvenir aux frayères au moment où elles sont accessibles. La pénétration dans l'estuaire correspond à un comportement de reconnaissance du milieu fait d'hésitations et de temps d'acclimatation à l'environnement. Le temps de séjour près et dans l'estuaire est très variable selon les individus (de quelques heures à quelques mois). Les *stimuli* visuels et olfactifs sont importants dans la reconnaissance de la rivière natale. Ils interviennent surtout pendant la phase terminale de la migration » (Davaine & Prouzet, 1994).

À la demande du COGEPOMI Adour et sous maîtrise d'ouvrage de l'Institution Adour, des travaux concernant le comportement du saumon en estuaire ont été menés localement par le CNRS-CREMA de l'Houmeau (Bégout-Anras, 2001), l'Ifremer, l'INRA et l'ADERA entre 1999 et 2001 (Sanchez & al, 2001) en partenariat avec les pêcheurs professionnels. Deux méthodes de pistage, acoustique et radio, ont été associées pour obtenir des informations complètes de cette migration (Gosset & al, 2001). Les saumons marqués par acoustique correspondent à une population de castillons. Ainsi, il a été constaté localement que les saumons ne rejoignent pas directement leur rivière natale depuis l'océan. La migration estuarienne et l'entrée en rivière se caractérise par une phase d'exploration et de reconnaissance. Les poissons longent la côte et à proximité d'une embouchure, l'imprégnation olfactive permet la reconnaissance de leur rivière ou de leurs congénères. Ils profitent ensuite du courant de marée pour pénétrer dans l'estuaire. Cependant la remontée ne se fait pas linéairement vers l'amont. De plus, il arrive que certains individus rentrent dans l'estuaire pour en ressortir un peu plus tard et définitivement ; l'hypothèse étant qu'ils aient pu se « tromper » de rivière (Bégout-Anras, 2001). De fait, ce comportement « hésitant » et fait « d'erreurs », augmente les probabilités de capture par les engins de pêche, en particulier dans les zones proches de l'estuaire.

2. Les captures en mer

▲ À partir des données déclaratives récentes (2005-2008) ¹

Elles concernent les informations issues des logbooks et des fiches de pêche.

Le système déclaratif induit un biais notamment en raison des obligations de déclarations pour les navires soumis aux logbooks (supérieurs à 10 m). En effet, si la capture d'une espèce non soumise à quota est inférieure à 50 kg, la déclaration pour cette espèce n'est pas obligatoire ; dans les faits, elle est souvent regroupée avec d'autres espèces dans le même cas sous l'appellation générique « divers poissons ». Pour les navires inférieurs à 10 m, la déclaration dans les fiches de pêche est obligatoire pour toutes les espèces. Cependant, l'exhaustivité des documents n'existe pas sur la période considérée.

Tableau 1: détails sur la saisonnalité des captures

Années/mois		Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept-	Octobre	Total
2005	Nombre de dates	1		3	2	13	3	2	1	24
	Nombre de navires	1		1	1	4	2	1	1	6 nav. différents
	Poids de saumon (kg)	1,3		11,5	5	75,2	7	4,3	3	107,3
2006	Nombre de dates		1		1		2	1		5
	Nombre de navires		1		1		1	1		2 nav. différents
	Poids de saumon (kg)		5,5		4,5		5	3		18,0
2007	Nombre de dates		1				9	1		11
	Nombre de navires		1				3	1		3 nav. différents
	Poids de saumon (kg)		8,1				49	2,7		59,8
2008	Nombre de dates	1	4	12	7	2	3	1		30
	Nombre de navires	1	3	4	3	2	3	1		8 nav. différents
	Poids de saumon (kg)	3	17	66	49,9	8	10,3	2		156,2

Source : base « Harmonie » du Système d'Informations Halieutiques/ SIH de l'Ifremer

Les captures annuelles déclarées sont comprises entre 18 et 156 kg de saumon. Les déclarations concernent peu de navires différents, de 1 à 4 selon les mois (avec un maximum de 8 bateaux différents pour l'année 2008) et peu de dates avec captures (maximum 14). Cependant d'une année à l'autre, il s'agit souvent des mêmes bateaux. Les captures sont réalisées de mars à octobre, mais surtout en mai, juin, juillet et août, ce qui correspond au pic d'arrivée des saumons sur nos côtes.

¹ Les données 2009 et 2010 n'ont pas été retenues en raison d'une qualité jugée insuffisante (en raison d'un changement de système de saisie).

Tableau 2 : répartition des captures de saumons entre 2005 et 2008 (données déclaratives)

Rectangles	Saumon atlantique		
	Kg	Nb de dates	Nb navires
15E8	57,9	21	6
16E8	250,0	46	6
17E8	33,4	12	1
Total	341,3	79	7

L'analyse de ces déclarations (Tableau 2) montre que les captures de saumons ont été réalisées dans 3 secteurs dont 73 % dans le rectangle statistique 16E8 qui se situe entre Contis et Biarritz et 16 % dans le rectangle statistique 15E8 qui est au sud de Biarritz. Les prises ont été effectuées aux filets droits qui sont généralement utilisés pour pêcher les sparidés, le bar commun ou le maigre.

▲ À partir des données de ventes à la criée de St Jean de Luz- Ciboure (2005-2008)²

La vente en criée est un mode de commercialisation possible (non obligatoire), d'autres circuits de vente existent également (vente directe sur les ports de Capbreton, Bayonne...). Le Tableau suivant détaille les ventes de saumons par année pour les navires opérant uniquement en mer.

Par ailleurs, signalons qu'il n'est pas rare que le saumon soit confondu avec la truite de mer en criée.

Tableau 3 : détail sur les ventes en criée de saumon atlantique

Années	Nombre de navires	Nombre de dates	Poids en kg
2005	12	28	795
2006	15	22	261
2007	14	29	560
2008	9	14	247
Total		93	1 863

Source : Réseau Inter Criées

Durant la période 2005-2008, 27 navires différents ont vendu en criée, au moins une fois, des saumons capturés en mer : 10 de ces navires fréquentent préférentiellement le rectangle statistique 15E8, l'activité des autres s'exerce plutôt dans le rectangle statistique 16E8 ou le 17E8.

Le métier principalement pratiqué par ces bateaux était celui du filet mais 3 navires pratiquaient la bolinche et 1 le chalut.

La vente totale en criée sur ces 4 années est de 1 863 kg pour 93 dates de vente avec des saumons (Tableau 3).

À noter que :

- l'année 2005 représente 48 % du tonnage global, avec 2 bateaux réalisant plus de 70 % des ventes en poids.
- l'année 2007 représente 30 % du total, avec 2 navires réalisant 63 % des ventes en poids.

² Idem note 1

▲ À partir des campagnes dédiées

À la demande du COGEPOMI Adour, des campagnes d'observations à la mer furent menées en 2000 par le représentant de l'armement Aigle des mers (Prouzet, 2002); le protocole étant établi par l'Ifremer. En 2001, l'IMA (Popowsky, 2002) a complété ces observations en réalisant d'autres embarquements avec le même protocole d'observation. Ces travaux furent ensuite complétés par une étude sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques et de la DIREN Aquitaine et menée par l'Ifremer (Prouzet & al, 2002), avec la contribution de l'ADERA.

En 2000, 10 marées furent observées sur 3 fileyeurs de Capbreton dont 6 au nord de Capbreton et 3 au sud entre les mois de juin et de juillet. Il ressort de ces observations qu'aucun fileyeur ne cible les salmonidés et que leurs captures représentent moins de 1 % (122 kg) de la capture totale (14 845 kg) en poids réalisée par ces bateaux. Le saumon représente l'essentiel des captures (96 %) devant la truite de mer (4 %) ; ces prises étant exclusivement effectuées au filet droit.

En 2001, 7 marées furent observées entre juin et août, sur les mêmes navires et dans les mêmes zones que la campagne de 2000. Les captures de salmonidés (18 saumons pour 47 kg et 3 truites de mer pour 4 kg) sont observées sur 6 marées et essentiellement au filet droit, dans moins de 10 m d'eau. Les zones de pêche se trouvent à proximité des courants landais ou de l'embouchure de l'Adour. En juin, les salmonidés représentent 3,6 % de la capture totale et 5 % entre juillet et août. Ces observations furent complétées par l'analyse des captures issues des documents déclaratifs (logbook et fiches de pêche de la même année). Ainsi ces 3 fileyeurs réalisèrent 33 marées durant la période concernée par la campagne d'observation 2001. Il ressort que les captures de salmonidés représentent moins de 2 % (177 kg) du tonnage total déclaré (17 358 kg).

En 2002, un historique des captures depuis 1990, à partir des données déclaratives (Prouzet & al, 2002) a été réalisé avec une attention particulière portée aux conditions de captures dont le régime des vents et de la houle. Les conclusions furent que les saumons sont piégés sur toute la côte basco-landaise mais plus fréquemment près des embouchures et par des navires dont le rayon d'action est en général très côtier. De plus, l'influence des conditions météorologiques (houle et vent) n'est pas nécessairement un frein à la pose de filets sur les petits fonds. Il n'a pas été montré que le saumon était une espèce ciblée par cette flottille, mais que ces prises étaient occasionnelles avec des quantités assez variables.

▲ À partir des observations à la mer (programme Obsmer).

Depuis 2003, des observations à la mer sont effectuées dans le cadre du programme Obsmer qui associe désormais les professionnels, l'Etat (DPMA) et des scientifiques. Les embarquements à bord des navires professionnels visent à observer en détail l'effort de pêche et les captures associées. Les plans d'échantillonnages sont réalisés par l'Ifremer, ce dernier coordonnant également la réalisation des observations qui sont assurées par plusieurs partenaires³.

Les échantillons concernent pratiquement tous les métiers et toute l'année dans tous les secteurs (proportionnellement à leur importance respective). Le Tableau 4 détaille les observations réalisées en mer, par les navires qui ont travaillé dans les secteurs proches de l'Adour. Elles se sont étalées sur toute l'année.

3 Cofrepêche, IMA, Océanique Développement, Ylahé.

Tableau 4 : synthèse des marées observées dans les rectangles proches de l'embouchure de l'Adour

Observations	Rectangles	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de dates	15E8	1	1		11	13	24
	16E8			47	36	49	13
Engins	15E8	Chalut de fond	Filets				Filets
	16E8			Chalut pélagique-Filets	Filets	Filets-Palangres-Casiers	Filets
Nombre d'opérations ⁴	15E8	1	1		23	28	71
	16E8			116	74	175	43
Nombre d'opération avec saumon	15E8						
	16E8				2	6	
Poids total capturé (kg)	15E8	569	2		590	1 064	910
	16E8			344	2 222	8 690	1604
Poids de saumon (kg)	15E8						
	16E8				5	12,9	
Saumon en % de poids total	Ensemble				0,07	0,13	

Source : Ifremer

Le bilan depuis 2005 des observations à la mer dans les secteurs proches de l'Adour est le suivant :

- 532 opérations de pêche observées dont 8 présentent des apports de saumons ;
- 128 espèces différentes capturées (dont plus d'une centaine est commercialisée) ;
- le saumon a été seulement capturé au filet droit (par deux navires au cours de cinq marées), pour un poids total de 17,9 kg soit 1,8 % de la capture totale de ces navires (987 kg) et 0,1 % de la capture totale de l'ensemble des observations.

♣ À partir des captures réalisées par la pêche de loisir

Depuis 2000, l'Ifremer collecte des informations relatives à la pêche de loisir aux filets sur l'estran landais. Les pêcheurs détenteurs d'une autorisation délivrée par la DDTM de Bayonne (500 autorisations par an) remettent deux fois par an un document déclaratif, conditionnant le renouvellement des autorisations.

4 On entend par opération : la filière de filets ou de casiers, le trait de chalut, la ligne...

Tableau 5 : descriptif des captures de saumons par la pêche de loisir sur l'estran landais

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Poids capturé de saumon (kg)	11	20	12	30	65	31
En % de la capture totale	0,2	0,2	0,1	0,5	1	0,4
Nombre de dates avec captures	5	7	3	10	27	13
Nombre de pêcheurs	5	7	3	8	10	10

Source : Ifremer

Les pêcheurs de loisirs pêchent occasionnellement des saumons, mais par rapport à la capture globale annuelle, ces prises restent faibles (moins de 1%).

Tableau 6 : répartition des captures de saumons selon la commune

Communes	Lit et Mixte	Moliets	Vieille St Girons	St Julien en Born	Mimizan	Autres communes (4)
Captures de saumons en % des captures totales de saumons	42	20	11	9	9	9

Source : Ifremer

Les captures annuelles sont réalisées essentiellement sur 5 communes, dont l'une des particularités est d'avoir un courant, ce qui pourrait favoriser les captures de saumons sur ces parties d'estran.

En complément, on observe que 78 % des captures sont réalisées entre avril et juin. Par obligation réglementaire, la pose des filets est restreinte en juillet et en août, ce qui implique qu'il n'y a pratiquement pas d'activité ; de plus ces pêcheurs ne pratiquent pas ce loisir durant la période estivale pour éviter des conflits d'usage sur les plages, au moment de la saison touristique.

3. L'évolution de la flottille

Globalement la flottille active sur la côte basco-landaise a diminué sous l'effet conjugué des plans de sorties de flotte (depuis 1991) et des interdictions de pêche (anchois notamment, interdiction de chalutages ...) (Morandeau& Sanchez,2010). Cependant le nombre de bateaux côtiers à très côtiers (opérant dans les rectangles statistiques 15E8 et 16E8), est resté assez stable (entre 30 et 33 navires immatriculés à Bayonne avec une taille comprise entre 9 et 12 m). Ces bateaux pratiquent surtout les métiers du filet et de la palangre. Une présence significative de ce type de navires non immatriculés à Bayonne n'a pas été observée, ce qui signifie que l'effort de pêche dans cette zone est essentiellement le fait des navires de la DDTM de Bayonne.

Malgré cette stabilité relative, il faut noter que la tendance concernant l'effort de pêche des fileyeurs en bande côtière est plutôt à la hausse avec plus de navires et plus de marées et globalement plus d'engins mis à l'eau.

4. Bilan

À l'issue de la synthèse des données qui ont plusieurs sources (observations à la mer, système déclaratif, données de vente en criée), il ne nous apparaît pas que le saumon capturé en mer présente un statut d'espèce privilégiée⁵ comme il peut l'être sur l'Adour (Morandau & al, 2010). Sur l'Adour, environ 20% du chiffre d'affaires annuel de la pêche estuarienne est généré par le saumon. Ce n'est pas une espèce particulièrement ciblée en mer, mais pour autant, elle n'est pas négligée.

Sa capture est occasionnelle et se produit surtout au moment de son arrivée près de nos côtes entre les mois de mars et octobre. La stratégie de pêche de la flottille côtière est liée à la présence ou non des espèces et aux circuits de commercialisation (souvent en vente directe pour les navires de Capbreton et Bayonne). Ainsi, la recherche de plusieurs espèces favorise de meilleures ventes et sur un étal, le saumon est alors un atout supplémentaire. Mais, en raison de la faiblesse des captures, aucun armement ne peut espérer rentabiliser l'entreprise de pêche avec cette espèce, même s'il a été remarqué que quelques bateaux étaient capables d'en capturer très régulièrement et de façon significative comme en 2005 et 2007. Dans tous les cas le saumon est capturé conjointement avec d'autres espèces économiquement plus importante dans la réalisation du chiffre d'affaires journalier.

Les métiers susceptibles de capturer des saumons sont principalement ceux du filet (surtout le filet droit), de la bolinche (à l'anchois) et du chalut. Il n'a pas été observé de captures pour les métiers de l'hameçon ou du casier. L'importance de plus en plus marquée ces dernières années, de la pratique du filet en zone côtière, est un élément favorisant la capture des saumons.

L'observation à la mer confirme que ces captures sont effectuées par des filets droits et sur des petits fonds (~10m d'eau). Au regard du tonnage total réalisé durant ces marées et par ces bateaux, celui du saumon compte pour moins de 1 % en moyenne. Il a été observé que les secteurs les plus favorables se situent à proximité immédiate des sources d'eau douce (estuaire et courant). Les déclarations des pêcheurs de loisir aux filets, sur l'estran landais, confirment cette observation.

Au vue des déclarations de captures et des ventes réalisées en criée de Saint-Jean de Luz/Ciboure, il apparaît que le système déclaratif induit une sous-estimation des captures. Les raisons ont été exposées dans la partie 2.

Près de 20 % des captures globales des navires immatriculés à Bayonne ne sont pas vendues en criée⁶. La proportion est probablement plus importante pour les navires côtiers. De fait, les données issues du réseau inter-criée et synthétisées dans ce document sont partiellement représentatives des captures réelles.

En l'état de notre connaissance sur cette population, et en dehors d'une étude sur la génétique des saumons capturés en mer, rien ne permet d'affirmer que ceux-ci sont des saumons nés dans l'Adour. Les études sur le comportement de cette espèce en zone estuarienne, les captures vendues en criée par des navires dont l'essentiel de l'activité se déroule au sud de Biarritz, laissent penser que certains de ces saumons sont probablement nés dans d'autres rivières basques.

Par ailleurs, il faut signaler que des saumons sont aussi capturés dans d'autres secteurs du golfe de Gascogne et sur les zones d'engraissement au Labrador et au Féroé (Davaine & Prouzet, 1994).

5 Privilégiée au sens d'une espèce particulièrement recherchée en raison d'une haute valeur patrimoniale, économique et faisant l'objet d'une gouvernance particulière.

6 Cf : Atlas halieutique Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire.

Bibliographie

- Bégout-Anras M.L., 2001. Étude des particularités du comportement individuel des saumons lors de leur migration estivale dans l'estuaire de l'Adour. *Crema l'Houmeau, contrat de collaboration – étude et investissement*, 35 p.
- Davaine P. & P. Prouzet, 1994. La vie marine du saumon atlantique dans son aire géographique. In *Guegen J.C. & Prouzet P. (Éditeurs), Le Saumon Atlantique*. Ifremer, Centre de Brest, 64-85.
- Gosset C., Rives J., Garaicoechea C. & E. Chauvet, 2001. Étude de la migration de remontée du saumon atlantique dans l'Adour. *Rapport de contrat INRA/LA*, 23 p.
- Morandeau G. & F. Sanchez, 2010. Les pêcheries autour d'un site remarquable le gouf de Capbreton - Évolution de 1985 à 2008. *Écho des quais n°42*, 2 p.
- Morandeau G., M.-N. de Casamajor & N. Caill-Milly, 2010. Zoom sur la flottille active sur l'Adour en 2008. *Note Ifremer/SIH*, 4 p.
- Popovsky J., 2002. Prises des salmonidés migrateurs en zone côtière du Pays Basque et du sud des Landes 2001, *Rapport de campagne IMA*, 36 p.
- Prouzet P., 2001. Rapport sur les prises de salmonidés en zone côtière du Pays Basque et du Sud des Landes en 2000. *Note*
- Prouzet P., 2002. Historique des captures de saumon sur les côtes basco-landaises depuis 1990 : Périodes et conditions de captures. *Rapport Ifremer*, 28 p.
- Sanchez F, Prouzet P., Diner N., Lissardy M., De Casamajor M.N. & F. Cuende, 2002. Observations acoustiques sur la remontée du saumon atlantique (*Salmo Salar*) dans l'Adour (1999-2001). *Rapport technique Ifremer DRV/RH/LRHA*, 85 p.
- Skarniak F, 2010. Évolution de l'activité de pêche autour du gouf de Capbreton entre 1985 et 2008. *Rapport de stage Master 1 Dynea Ifremer/UPPA*, 37 p.